

Charte de bonne conduite pour les mineurs – JMJ Lisbonne 2023

Nom et prénom du pèlerin :

Les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ) sont un rassemblement ayant pour but de faire vivre une expérience ecclésiale, fraternelle et spirituelle unique au monde.

Pour qu'il puisse se dérouler dans les meilleures conditions pour chacun (organiseurs et pèlerins), Il est impératif que tous les pèlerins aient un état d'esprit bienveillant et acceptent les règles énoncées par les organisateurs afin d'assurer un bon déroulement du rassemblement.

Ainsi, aucun pèlerin mineur n'est autorisé à aller en quelque lieu que ce soit sans l'accord de son responsable de groupe.

Par ailleurs, il s'engage à avoir un comportement responsable, à participer de manière constructive et sérieuse aux activités, à respecter les autres (dans la parole, le silence, le sommeil et la prière), avoir une tenue vestimentaire correcte et à ne pas prendre d'objets de valeur inutiles.

Il est rappelé que la consommation d'alcool et de drogue est interdite.

Evidemment, un respect des hôtes portugais, des lieux, des moyens de transports est exigé.

En cas de difficulté, le pèlerin mineur s'engage à en parler immédiatement à son responsable de groupe.

Les parents doivent avoir conscience que cet évènement est proposé avant tout aux majeurs. Ils doivent donc estimer que leur enfant a la maturité suffisante pour vivre cet évènement.

Si le mineur demande à rentrer en France avant la fin du rassemblement, les parents s'engagent à venir le rechercher eux-mêmes à leurs frais.

Si le mineur adopte un comportement délétère pour le groupe, s'il ne respecte pas les consignes données par les encadrants, s'il manque gravement aux interdictions d'achat et de consommation d'alcool et de substances illicites, s'il se met en danger ou met en danger les autres pèlerins, les parents seront immédiatement contactés et devront venir le rechercher eux-mêmes à leurs frais.

La signature de cette charte engage sur tous les points mentionnés ci-dessus.

A

Signature des parents / détenteurs

de l'autorité parentale

Le

Signature du mineur

